



## VERNEUIL

CREATED BY ALON & BETSY KASHA

Un pied-à-terre de rêve, Paris 7

Dans un immeuble de 1850 parfaitement entretenu, cet appartement traversant entre jolie cour plantée et rue, incarne la quintessence de l'élégance classique. L'entrée dessert un vaste séjour, puis une grande cuisine dinatoire à la fois chaleureuse et fonctionnelle. Donnant sur cour, la chambre principale jouit d'un dressing et d'une grande salle-de-bains. Toujours sur cour, la seconde chambre a sa salle d'eau en suite. Un bureau complète ce pied-à-terre idéal. De généreux volumes, un magnifique parquet Versailles, des moulures raffinées et de grandes fenêtres.

- 1<sup>er</sup> étage
- 4 pièces
- 2 chambres
- 123.21 m<sup>2</sup> loi Carrez
- 123.21 m<sup>2</sup> superficie au sol

**5 000 000 €**

Document non contractuel

# KASHA

PARIS



## VERNEUIL

CREATED BY ALON & BETSY KASHA

5 000 000 €

# KASHA

PARIS



## VERNEUIL

CREATED BY ALON & BETSY KASHA

5 000 000 €

# KASHA

PARIS



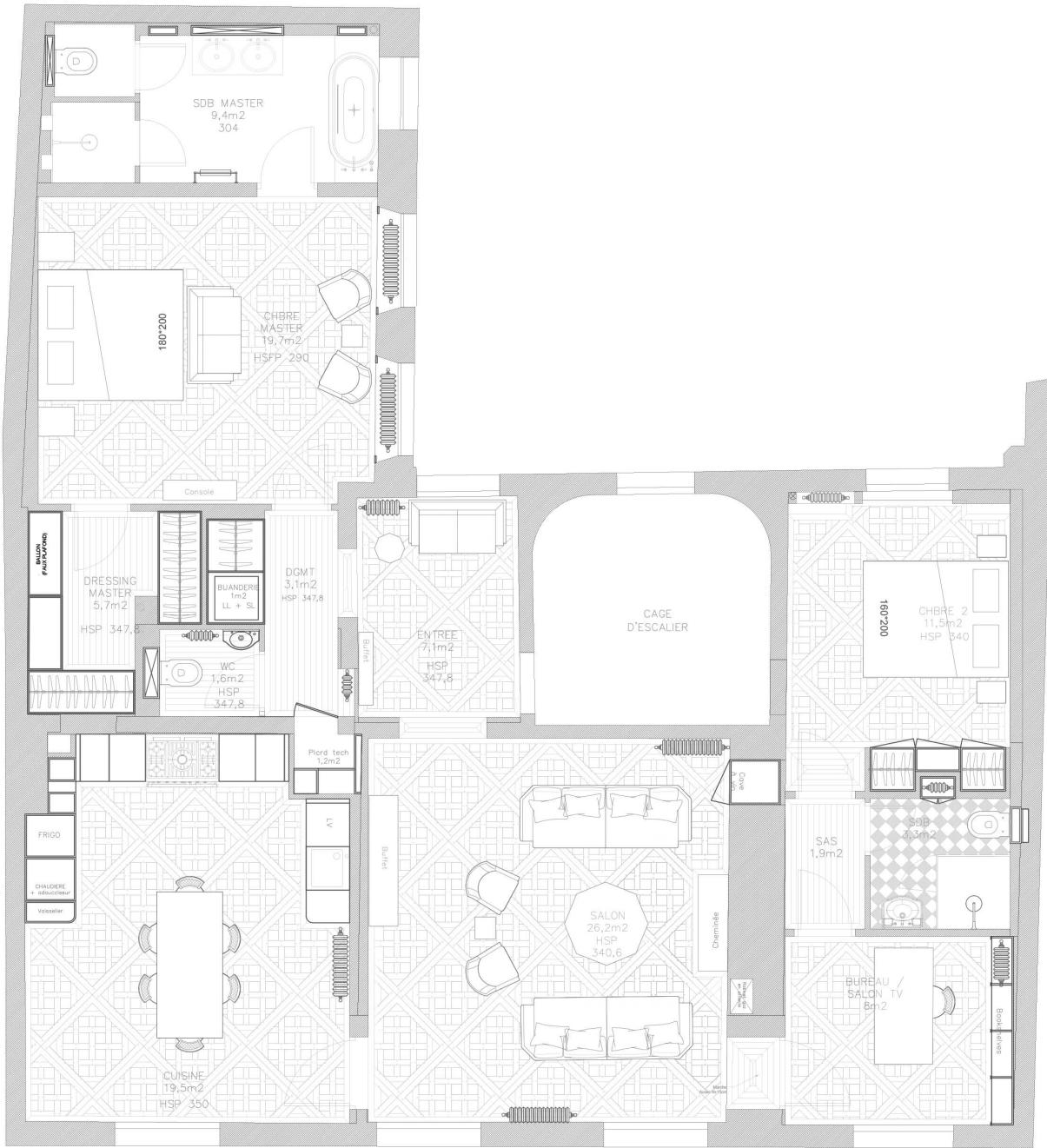
## VERNEUIL

CREATED BY ALON & BETSY KASHA

5 000 000 €

# KASHA

PARIS



**VERNEUIL**

CREATED BY ALON & BETSY KASHA

5 000 000 €

## VERNEUIL

CREATED BY ALON & BETSY KASHA

### L'APPARTEMENT

- 123.21 m<sup>2</sup> loi Carrez
- 123.21 m<sup>2</sup> superficie au sol
- 1<sup>er</sup> étage
- 4 pièces
- 2 chambres
- 1 salle de bain
- 1 salle d'eau
- chauffage individuel
- climatisation

### L'IMMEUBLE

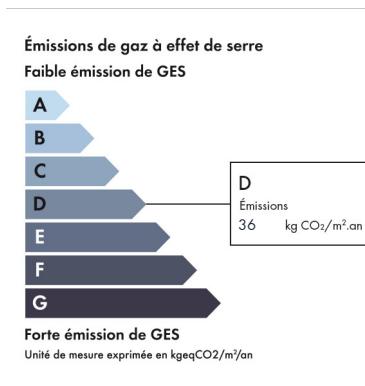
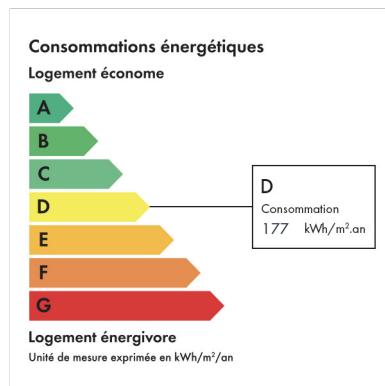
- Carré des Antiquaires
- Ascenseur
- Digicode

### ANNEXES

- Cave

### TAXES ET CHARGES

- Charges : 4512 € par an
- Taxe foncière : 3043 € par an



5 000 000 €

Honoraires à la charge du vendeur.

Le bien est soumis au statut de la copropriété et la copropriété comporte 13 lots

Le montant moyen annuel de la quote-part du budget prévisionnel correspondant aux dépenses courantes s'élève à la somme de 4 512 €

Pas de procédure liée aux copropriétés en difficultés

Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques [georisques.gouv.fr](http://georisques.gouv.fr)